

INFO PRESSE

Projet Mémoire des anciens

La direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJAJ) a lancé, lundi 31 mai, le projet « Mémoire des Anciens ». Cette initiative portée par l'établissement de placement éducatif - foyer d'action éducative de Nouville (FAEN) de la direction a pour objectif de permettre à de jeunes mineurs de s'approprier l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, tout en faisant œuvre utile au profit de la collectivité.

Ce projet est destiné aux adolescents de 13 à 16 ans placés à la DPJAJ et accueillis au FAEN. Il doit leur permettre de connaître l'histoire du Pays et de se l'approprier afin de travailler sur la construction de leur identité et sur les valeurs de transmission.

Pour cela, des groupes de six jeunes au maximum, encadrés par trois éducateurs, vont réhabiliter et entretenir des monuments et des tombes de soldats dans plusieurs communes calédoniennes. Ces chantiers seront l'occasion pour les mineurs d'apprendre à réaliser des travaux en respectant des délais et de découvrir les communes, leur histoire et leurs habitants. Des recherches au service des archives compléteront ce projet en vue de la réalisation d'un livret.

En amorce de ce projet, les jeunes ont déjà participé l'année dernière à une visite du musée de la Seconde guerre mondiale afin de se familiariser avec l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et son implication aux côtés de la France dans les grands conflits mondiaux : les deux guerres mondiales, l'Indochine, l'Algérie, etc.

Le projet « Mémoire des anciens » débutera à Dumbéa en juin 2021 et s'achèvera à l'île des Pins en février 2022. Il sera mené en collaboration avec les mairies des communes concernées et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG, service de proximité de Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna).

Le calendrier du projet « Mémoire des anciens »

Octobre 2020 : visite du musée de la Seconde Guerre Mondiale

31 mai 2021 : lancement du projet

2 juin : réfection du monument de Dumbéa Nord

7 au 11 juin : réfection des monuments de Koumac, Kaala-Gomen, Voh-Gatope et Koné

9 au 13 août : réfection des monuments de Touho, Ponérihouen, Houaïlou et Boulouparis

11 au 15 octobre : réfection des monuments de Moindou, Sarraméa, La Foa et Canala

13 au 17 décembre : réfection des monuments et tombes de Wé à Lifou et de Tadine à Maré

10 au 14 janvier 2022 : réfection des monuments et tombes de Fayaoué à Ouvéa

31 janvier au 4 février 2022 : réfection des monuments et tombes de Vao à l'île des Pins

Lors des séjours dans ces différentes communes, les jeunes auront également l'occasion de rencontrer des anciens combattants et d'écouter leurs témoignages.

Financement du projet

Le budget total, d'un montant d'environ 2,5 millions de francs, sera cofinancé par la DPJAJ, les communes propriétaires des monuments qui seront restaurés, et des partenaires tels que l'ONAC-VG, le Haut-commissariat, etc.

L'établissement de placement éducatif - foyer d'action éducative de Nouville (FAEN) de la DPJAJ accueille des mineurs âgés de 13 à 16 ans au titre de la protection de l'enfance ou de l'enfance délinquante. Les accueils sont décidés par les magistrats sur décision judiciaire. Son rôle, au-delà de veiller au respect et à la mise en œuvre de mesures judiciaires, est aussi d'accompagner les mineurs pris en charge – et souvent en quête identitaire – dans leur insertion sociale.

Contact presse :

Karen Vernière, chef de service FAEN de la DPJAJ, karen.vernieres@gouv.nc, tél. : 23 29 57 ou 87 02 79.

* *
*